

SÉANCE ordinaire

Le 4 décembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 4 décembre 2017, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

171204.259 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Embauche – Directeur financier – Ville de Chandler ;
- Recommandation de paiement numéro 3 – MFT & Fils Inc. – Rénovation de l'accès universel à l'hôtel de ville ;
- Signataires - Protocole d'entente – Tournoi Pee-Wee 2018 ;
- Acquisition de terrain – Monsieur Andérick-Ian David

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Adoption – Calendrier des séances ordinaires du Conseil 2018 ;
 - 4.3 Période des fêtes 2017 - Fermeture des bureaux municipaux ;
 - 4.4 Date d'adoption - Budget 2017 ;
 - 4.5 Signataires – Entente relative au déneigement de la Promenade du Lac Vachon 2017-2018 ;
 - 4.6 Recommandation de paiement – WSP Canada Inc – Réaménagement de la route 132, phase 1 Pabos Mills et Newport ;
 - 4.7 Recommandation de paiement – Eurovia Québec Construction Inc – Travaux de mise en forme et de pavage d'une tranchée – Rue des Cèdres secteur Chandler ;
 - 4.8 Recommandation de paiement – Électronique Mercier télécommunication sans fil – Système de communication sécurité incendie ;
 - 4.9 Adoption Règlement V-202-2017 décrétant la construction d'un garage municipal et un emprunt n'excédant pas 1 610 000 \$ à ces fins ;
 - 4.10 Signataires – Contrat de travail pour un employé contractuel – Madame Frédérique Bélanger (YOGA)
 - 4.11 Signataire – Contrat de travail pour un employé contractuel – Madame Brigitte Paradis (Athlétisme)
 - 4.12 Signataire – Contrat de travail pour un employé contractuel -

- monsieur Stéphane Clavet (spinning)
- 4.13 Signataires - Contrat de travail – Directeur des travaux publics ;
 - 4.14 Octroi de contrat – Déneigement aréna de Newport 2017-2018 – J.E.Keighan & Fils Inc. ;
 - 4.15 Octroi de contrat – Déneigement de la route 6;
 - 4.16 Octroi de contrat – Déneigement du Chemin du Lac Sept-Îles;
 - 4.17 Octroi de contrat – Déneigement centre municipal Pabos Mills, patinoire extérieure, cour et glissade ;
 - 4.18 Avis de motion – Adoption d'un règlement d'emprunt pour l'achat de matériel - Service sécurité incendie;
 - 4.19 Demande de changement de zonage – Monsieur Mario Blais ;
 - 4.20 Appel d'offres – Mutuelle de prévention en SST ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
 - 6. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.
 - 6.2 Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.260 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.261 EMBAUCHE – DIRECTEUR FINANCIER – VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Raymond Cyr, directeur financier, prévue au mois de février 2018 ;

CONSIDÉRANT que madame Kim Duffy a complété avec succès le processus d'embauche en lien avec le poste ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu de procéder à l'embauche de madame Kim Duffy à titre de directrice du service des finances de la Ville de Chandler. Madame Duffy débutera officiellement son emploi le 8 janvier 2018 et aura une période de probation de six (6) mois au terme de laquelle une évaluation par une firme de vérification sera effectuée.

Il est également résolu que ce Conseil autorise madame Louisette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer le contrat d'embauche de madame Kim Duffy dans lequel seront inclus les conditions salariales et de travail telles que prévues par la Politique des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.262 RECOMMANDATION DE PAIEMENT NUMÉRO 3 – MFT & FILS INC. – RÉNOVATION DE L'ACCÈS UNIVERSEL À L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce Conseil recommande le paiement du certificat de paiement numéro 3 de Jean-Luc Heyvang, architecte, au montant de 46 610.30 \$, toutes taxes incluses, payable à MFT et Fils Inc., pour les travaux de rénovation pour l'accès adapté à de l'hôtel de ville au montant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.263 SIGNATAIRES - PROTOCOLE D'ENTENTE – TOURNOI PEE-WEE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil autorise madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente entre la Ville de Chandler et le tournoi Pee-Wee 2018 représenté au fins des présente par monsieur Mike Trépanier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.264 ACQUISITION DE TERRAIN – MONSIEUR ANDÉRIK-IAN DAVID

CONSIDÉRANT que monsieur Andérick-Ian David bénéficiera d'un programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents du Ministère de la sécurité publique;

CONSIDÉRANT que monsieur Andérick-Ian David a choisi d'utiliser l'aide financière qui lui est octroyée à des fins d'allocation de départ et s'engage à respecter toutes les clauses du programme;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que la Ville de Chandler se porte acquéreur suite à la démolition du bâtiment dessus construit et la remise en état terrain appartenant à monsieur Andérick-Ian David, situé au 572, route 132, secteur Newport, lot 5 072 643, pour la somme nominale de 1\$ sachant que la réglementation de la Ville de Chandler interdit déjà les constructions sur ce terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.265 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu

d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois de novembre 2017 un montant de 555 714.69 \$ pour le journal des achats et de 96 952.03 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.266 ADOPTION – CALENDRIER DES SEANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2018

CONSIDÉRANT que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que le calendrier présenté ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront, à moins d'une exception, le lundi et qui débuteront à 19h :

15 janvier	07 mai	10 septembre
05 février	04 juin	01 octobre
05 mars	09 juillet (1 : Fête du Canada)	05 novembre
09 avril	13 août	03 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et greffier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.267 PÉRIODE DES FÊTES 2017 - FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'autoriser que les bureaux de l'hôtel de ville et du service des loisirs soient fermés pour la période des Fêtes du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.268 DATE D'ADOPTION - BUDGET 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout que le budget 2018 soit déposé pour adoption lors d'une séance extraordinaire du Conseil qui se tiendra lundi le 22 janvier 2018, à 18h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.269 SIGNATAIRES – ENTENTE RELATIVE AU DÉNEIGEMENT DE LA PROMENADE DU LAC VACHON 2017-2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'autoriser madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la ville l'entente relative au déneigement de la promenade du lac Vachon 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.270 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – WSP CANADA INC – RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132, PHASE 1 PABOS MILLS ET NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat, et unanimement résolu que ce Conseil recommande le paiement de la facture numéro 0673260 de la compagnie WSP pour les travaux de réaménagement de la route 132, secteurs Pabos Mills et Newport, au montant de 24 525,02 \$, avant taxes.

Il est également prévu que ce paiement soit remboursé à 100% par le Ministère des Transports du Québec (MTQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.271 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC – TRAVAUX DE MISE EN FORME ET DE PAVAGE D'UNE TRANCHÉE – RUE DES CÈDRES SECTEUR CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil recommande le paiement de la facture numéro 5802202204 d'Eurovia Québec Construction Inc pour les travaux de mise en forme et de pavage d'une tranchée dans la rue des Cèdres, secteur Chandler, au montant de 20 121.69 \$, toutes taxes incluses.

Il est également prévu que ce paiement soit prélevé de la somme prévue au règlement numéro V-185-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.272 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ÉLECTRONIQUE MERCIER TÉLÉCOMMUNICATION SANS FIL – SYSTÈME DE COMMUNICATION SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce Conseil recommande le paiement de la facture numéro 156711 de la compagnie Électronique Mercier Télécommunication sans fil au montant total de 12 209.20 \$, toutes taxes incluses, pour le

système de communication de service Sécurité & Incendie de la Ville de Chandler.

Il est également prévu que ce paiement soit prélevé de la somme prévue au règlement numéro V-198-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.273 ADOPTION RÈGLEMENT V-202-2017 DÉCRÉTANT LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 1 610 000 \$ À CES FINS

ATTENDU que la Ville de Chandler souhaite procéder à la construction d'un nouveau garage municipal pour remplacer celui existant devenu désuet ;

ATTENDU que les coûts relatifs à ces travaux sont estimés à 1 610 000 \$;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que le règlement portant le numéro V-202-2017 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.274 SIGNATAIRES – CONTRAT DE TRAVAIL POUR UN EMPLOYÉ CONTRACTUEL – MADAME FRÉDÉRIQUE BÉLANGER (YOGA)

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le contrat pour un employé contractuel, madame Frédérique Bélanger, pour les cours de yoga qui seront offerts à l'hiver 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.275 SIGNATAIRE – CONTRAT DE TRAVAIL POUR UN EMPLOYÉ CONTRACTUEL – MADAME BRIGITTE PARADIS (ATHLÉTISME)

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le contrat pour un employé contractuel, madame Brigitte Paradis, pour les cours d'athlétisme qui seront offerts à l'hiver 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.276 SIGNATAIRE – CONTRAT DE TRAVAIL POUR UN EMPLOYÉ CONTRACTUEL - MONSIEUR STÉPHANE CLAVET (SPINNING)

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler le contrat pour un employé contractuel, monsieur Stéphane Clavet, pour les cours de spinning qui seront offerts à l'hiver 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.277 SIGNATAIRES - CONTRAT DE TRAVAIL- DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

ANNULÉ

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.278 OCTROI DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT ARÉNA DE NEWPORT 2017-2018 - J.E.KEIGHAN & FILS INC.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d'autoriser l'octroi du contrat de déneigement à l'aréna de Newport pour la saison 2017-2018 à J.E.Keighan & Fils Inc. pour un montant de 3 851.66 \$, toutes taxes incluses.

Il est également résolu que l'entrepreneur sera payé en quatre (4) versements égaux de 962.92 \$ aux dates suivantes :

- le 15 décembre 2017
- le 1er février 2018
- le 15 mars 2018
- le 30 avril 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.279 OCTROI DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE 6

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'autoriser l'octroi du contrat de déneigement de la route 6, secteur Pabos Mills, soit accordé à Déneigement Michel Duguay pour un montant total de 2 450.00 \$, toutes taxes incluses.

Il est également résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer le contrat à intervenir entre la Ville de Chandler et Déneigement Michel Duguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.280 OCTROI DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DU LAC SEPT-ÎLES

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce Conseil autorise madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville le renouvellement du contrat de Machinerie A.B. Enr pour le déneigement du chemin du Lac Sept-Îles pour l'année 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.281 OCTROI DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT CENTRE MUNICIPAL PABOS MILLS, PATINOIRE EXTÉRIEURE, COUR ET GLISSADE

Il est proposé par Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce Conseil autorise madame Louissette Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville le contrat de déneigement du centre municipal Pabos Mills, patinoire extérieure, cour et glissade à intervenir entre la Ville de Chandler et Les entreprises Lucien Brousseau Inc au montant total de 7 128.45 \$, toutes taxes incluses, payable en deux (2) versements : à la signature dudit contrat et le 15 février 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.282 AVIS DE MOTION – ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL - SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, il y aura présentation d'un règlement d'emprunt pour l'achat de matériel pour le Service sécurité & incendie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.283 DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE – MONSIEUR MARIO BLAIS

CONSIDÉRANT que monsieur Mario Blais est localisé au 215, route de Saint-François-de-Pabos, dans la zone 102 du plan de zonage du règlement de zonage 2006-Z-001 de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT que monsieur Blais possède huit (8) chiens de type « Husky » et que ceux-ci contreviennent de multiples façons à plusieurs règlements municipaux, entre autre au règlement de zonage 2006-Z-001, au règlement relatif aux nuisances V-170-2013 et au règlement concernant les chiens V-163-2013 de la Ville de Chandler ;

CONSIDÉRANT que suite à la réception de multiples plaintes du voisinage et à la constatation des infractions sur le terrain, la Ville est intervenue auprès de monsieur Blais, depuis 2014, avec un 1^{er} avis d'infraction, un 2^{ème} avis d'infraction, un constat d'infraction et le tout, sans succès et sans obtenir la collaboration de monsieur Blais ;

CONSIDÉRANT que la Ville a dû mandater un procureur pour s'adresser à la Cour afin de faire respecter sa réglementation municipale et qu'elle a obtenu, en octobre 2017, un consentement à jugement de la Cour Supérieure du Québec ;

CONSIDÉRANT que suite à ce qui a été convenu lors de l'audience au Palais de Justice le 5 octobre 2017, monsieur Mario Blais a déposé à la Ville, le 18 octobre 2017, une demande complète et conforme de modification de zonage pour la zone 102 du plan de zonage du règlement de zonage 2006-Z-001 pour y ajouter un usage spécifiquement permis « utilisation de chiens d'attelage à des fins sportives » ;

CONSIDÉRANT que la zone 102 est une zone où uniquement l'usage résidentiel est autorisé ;

CONSIDÉRANT que l'emplacement de l'enclos des huit (8) chiens de monsieur Blais n'est pas situé à une distance raisonnable d'une habitation, d'une voie publique et du périmètre urbain ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller, Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon que ce Conseil n'acquiesce pas la demande de modification de zonage déposée par monsieur Mario Blais. Il est également résolu par ce Conseil d'exiger de monsieur Blais qu'il se conforme aux dispositions du règlement de zonage 2006-Z-001, du règlement relatif aux nuisances V-170-2013 et du règlement concernant les chiens V-163-2013 de la Ville de Chandler, ainsi qu'au jugement de la Cour Supérieure du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.284 APPEL D'OFFRES – MUTUELLE DE PRÉVENTION EN SST

ATTENDU que deux Mutuelles de prévention en santé et sécurité du travail (ci-après les Mutuelles) seront mises sur pied par l'UMQ en vertu de l'article 284.2 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* ;

ATTENDU que la Ville de Chandler désire profiter des avantages en adhérant à l'une ou l'autre des Mutuelles réservées exclusivement aux membres de l'UMQ ;

ATTENDU que le classement et la participation à l'une ou l'autre des Mutuelles de l'UMQ est établi en prenant en compte les données disponibles au Guichet de la CNESST au 31 juillet de l'année du dépôt ;

ATTENDU que l'adhésion à une Mutuelle permet à la Ville de Chandler d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail ;

ATTENDU que la Ville de Chandler participe déjà aux services offerts en santé et sécurité du travail par l'UMQ ;

ATTENDU que la Ville de Chandler a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour retenir, via un premier appel d'offres les services professionnels d'une firme d'actuares et dans un deuxième appel d'offres un consultant pour la gestion des Mutuelles, distinct de la firme d'actuares ;

ATTENDU que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ de telles ententes ;

ATTENDU que conformément à la loi, l'UMQ procédera à deux appels d'offres publics pour octroyer les contrats ;

ATTENDU que l'UMQ prévoit lancer ces appels d'offres en 2018.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil ce qui suit :

QUE la Ville de Chandler confirme son adhésion à l'une des Mutuelles et s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, toute documentation nécessaire à son adhésion à l'une des Mutuelles ;

QUE la Ville de Chandler confirme son adhésion aux deux regroupements de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'actuares et d'un consultant pour la gestion des Mutuelles et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication des deux contrats ;

QUE deux contrats d'une durée de trois (3) ans plus deux années d'option, une année à la fois, pourront être octroyés par l'UMQ selon les termes prévus aux documents d'appel d'offres et de la loi applicable ;

QUE la Ville de Chandler s'engage à respecter les termes et conditions desdits contrats comme si elle avait contracté directement avec les fournisseurs à qui les contrats seront adjudgés;

QUE la Ville de Chandler s'engage à payer annuellement, à

l'UMQ, les frais de gestion de 0,04\$/100\$ de masse salariale assurable à la CNESST pour sa participation à l'une des Mutuelles de prévention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171204.285 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Denis Pelchat propose la levée de l'assemblée à 20h00.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier